

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 106 (2008)

Heft: 1

Artikel: La géomania, le foncier, le web et quelques aveux

Autor: Schneider, Jean-Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-236498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La géomania, le foncier, le web et quelques aveux

Extraits de la leçon terminale de Jean-Robert donnée en l'aula de la HEIG-vd le 28 juin 2007.

La géomania

Chers collègues enseignants, chers collaborateurs de cette école, chers collègues géomètres, chers amis et surtout vous chers étudiants et étudiants, anciens et actuels: merci de vous être GEOcentrés dans cet aula pour cette GEOmanifestation que vous avez correctement GEOréféréncée afin d'écouter un GEOmètre devenu GEOenseignant vous parler de GEOmatique. Eh oui, quand tout devient GEO c'est que la GEOmania s'est invitée...

D'où me vient cette GEOpassion? Peut-être ce besoin de liberté et d'évasion découlant d'un indice HPM (Human Powered Mobility) plus faible que celui de mes semblables et qui m'a conduit très tôt à imaginer de larges territoires, à les arpenter en images, à les représenter sur cartes, à les parcourir sur plans.

La GEOmania, nous vient du fond des temps. Depuis toujours, l'homo sapiens, d'abord nomade, puis sédentaire, a cherché à s'orienter, à délimiter sa zone de chasse, son aire de pâture, puis son champ de culture. Les conflits nés de la délimitation des territoires, qu'il s'agisse de guerres de conquête ou de brouilles de voisinage, prouvent que l'homme n'a de cesse de défendre le périmètre de son domaine; tel l'animal marquant inlassablement les confins de son biotope. L'être humain a toujours senti le besoin de géoréférencer ses déplacements avec soin, de localiser ses lieux d'action avec précision, de déterminer l'étendue de ses influences avec fiabilité.

Ainsi par exemple, la volonté politique de mieux intégrer les personnes à mobilité réduite dans la cité, fait appel à des systèmes d'informations géographiques qui, en répertorient et en localisant les diverses barrières architecturales du mobilier urbain, fournissent une aide au choix des itinéraires les plus appropriés aux différents types de handicap. De même, dans un tout autre domaine, le processus émergent et récent de recherche identitaire que l'on perçoit dans nos sociétés d'Europe occidentale revoie, lui aussi, à une géographie par la délimitation de frontières socioculturelles réelles ou fantasmées.

Nous consommons tous des géodonnées: pour chercher l'adresse d'un bon restaurant ou d'un appartement à louer, pour nous déplacer en ville, en évitant les bouchons et les sens interdits, pour consulter le résultat d'une votation ou pour localiser un accident. La géomania est partout. Nous en faisons tous sans le savoir,

comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir...

Le foncier

Le virus de la géomania comprend une cellule souche appelée «foncier» (souche-foncier!); ce foncier que j'ai enseigné pendant près d'un tiers de siècle. Le foncier est à la géomatique ce que le sarment est à la vigne: la discipline qui relie le «domaine» au «sol» (là, le jeu de mot est aussi avec le domaine ... domaine agricole ou viticole si important en aménagement foncier rural). Le foncier est la composante terrienne de la géomatique, composante à la fois noble et fondamentale, d'où les termes de «biens» et de «fonds» donnés à ses objets de prédilection: les biens-fonds.

L'état du foncier révèle la «culture» d'un pays, culture dans les deux sens du terme: à la fois reflet d'une tradition fécondée par son histoire sociopolitique et résultat d'un paysage façonné par les diverses mutations successives de son espace exploité. Or, la configuration du parcellaire n'est souvent plus adaptée à une utilisation rationnelle du sol ni à une densification raisonnable du bâti. C'est là que le remaniement parcellaire offre l'opportunité de réorganiser l'ensemble des droits fonciers dont la structure cadastrale et l'équipement sont jugés inappropriés. Appelé remembrement hors de la Suisse romande, il consiste, à redistribuer les terres d'un périmètre donné entre les mêmes propriétaires, proportionnellement à la valeur de leurs possessions antérieures, selon une trame parcellaire mieux adaptée à l'affectation souhaitée du sol.

Pendant longtemps outils privilégiés d'une politique agricole dictée par les acteurs traditionnels du monde rural et axée sur la productivité alimentaire, les aménagements fonciers sont devenus multifonctionnels sous l'influence toujours plus marquée d'une population non exploitante et consommatrice d'espaces naturels. Ces opérations donnent l'occasion unique de repenser l'utilisation du sol, de moderniser son équipement et de renforcer sa protection, dans le respect conjugué du droit de la propriété privée et de l'intérêt de l'ensemble de la population. Cette technique qui a fait ses preuves d'efficacité pourrait aussi s'appliquer à l'avenir à la redistribution spatiale d'autres droits liés au territoire comme la réaffectation de zones constructibles entre communes voisines ou la péréquation



Né à Clarens en 1945, le professeur Jean-Robert Schneider obtient son diplôme d'ingénieur du génie rural et ingénieur géomètre en 1970. En 1975, il est nommé à l'Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud (aujourd'hui HEIG-vd), chargé principalement des cours dans les domaines fonciers comme la mensuration cadastrale, le remaniement parcellaire et l'aménagement du territoire.

Parallèlement à son enseignement à Yverdon-les-Bains, il a été chargé de cours à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (de 1988 à 2004) et à la Haute école spécialisée de Changins (de 2000 à 2004).

Marié et père de trois enfants, il fut très actif dans le milieu professionnel des géomètres, notamment comme président du club informatique des géomètres vaudois, membre de l'organe consultatif de la Réforme de la mensuration officielle et délégué suisse à la commission 2 (éducation professionnelle) de la FIG (Fédération Internationale des Géomètres) entre 1991 à 2004.

des surfaces d'usage extensif proches des biotopes sensibles.

L'enseignement du foncier

L'enseignement du foncier et singulièrement du remaniement parcellaire m'a toujours passionné, car il permet non seulement de démystifier les différentes étapes de la procédure, mais aussi de sensibiliser les étudiants aux principales qualités attendues de l'ingénieur géomaticien aménagiste: travail méthodique et consciencieux, sens de l'organisation et de l'équité, mais aussi écoute et patience, beaucoup de patience.

Considérant que l'image et l'exemple concret sont les deux clés maîtresses du trousseau pédagogique de l'enseignant, ce sont six volées d'ingénieurs agronomes et oenologues de Changins près de Nyon, 18 volées d'ingénieurs ruraux de l'EPF à Lausanne et 33 volées d'ingénieurs HES en mensuration, génie rural

et géomatique à Yverdon-les-Bains, soit $100+650+550=1300$ étudiants qui ont suivi les péripéties de Jules Bolomey et de son voisin Adrien Tartempion!

Le web

Mais, me direz-vous, Internet a envahi l'éducation: exit Jules Bolomey! exit les professeurs! Certes, l'avènement de l'informatique d'abord, puis l'apparition du web ensuite, ont transformé l'enseignement jadis basé essentiellement sur l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques en un enseignement visant prioritairement à la compréhension des interactions entre des notions et à la sensibilisation aux différents contextes dans lesquelles ces notions interviennent. Jadis lieu d'acquisition, voire de mémorisation des connaissances, l'école a dorénavant perdu ce monopole, puisque l'apprenant ayant pignon sur web peut accéder directement à l'information et la télécharger; encore faut-il l'aider à la transformer en savoir. Et là Internet n'est pas prêt à se substituer au professeur.

Aujourd'hui, l'accès à la toile permet à l'internaute de choisir librement son moment et son lieu de consultation, comme son rythme de travail; mais cela nécessite une plus grande force de caractère puisqu'il est livré à lui-même. J'ai observé l'effet incitatif de la découverte d'un site intéressant qui pousse l'étudiant à chercher encore mieux ailleurs, puis à comparer pour optimiser la pertinence de l'information recueillie. La navigation sur le web présente un aspect ludique indéniable, renforcé par un esprit de compétition entre camarades quand il s'agit de briller par la rapidité de ses recherches et de vanter l'originalité de ses découvertes. De plus, l'universalité du web offre une vitrine ouverte à la pluralité multiculturelle du monde, favorisant des découvertes exotiques porteuses d'esprit d'ouverture, donc de tolérance. Mais ce foisonnement d'informations de qualité très variable réclame un esprit critique face à des affirmations parfois volontairement trompeuses; tout n'a pas la même valeur ni le même intérêt. Submergé par ce flot de données, l'internaute doit savoir maintenir son cap sans se laisser emporter par le courant du confort vers les rivages du conformisme! Il se rappellera que le tsunami de la pensée unique provoque de sérieux ravages lorsqu'il engendre la vague du «politiquement correct» portée par l'angélisme érigé si complaisamment en dogme par les médias.

Quelques aveux

Je dois vous avouer, chers étudiants, qu'après avoir tenté de répondre à tant de vos ques-

tions, même les plus déroutantes, voire les plus insidieuses, il en est une qui me taraude depuis longtemps, car demeurée sans réponse jusqu'à ce jour: Ai-je été un «géomètre-enseignant», c'est-à-dire un professionnel de la mesure ayant basculé dans la transmission de connaissances professionnelle, ou plutôt un «enseignant-géomètre», soit un pédagogue qui a choisi de se spécialiser dans la géomatique? Je vous avoue ne pas avoir encore trouvé la solution.

Je dois aussi vous avouer, chers étudiants, qu'à aucun travail écrit ni à aucun examen, je n'ai mis de notes correspondant à vos connaissances... Non, vraiment désolé! Je n'ai pu mettre que des notes correspondant à ce que je percevais de ce que vous saviez; d'où l'importance pour chaque candidat de structurer son propos de manière à convaincre ses examinateurs qu'il a compris, sans s'imaginer camoufler l'ignorance derrière une logorrhée de banalités trompeuses.

D'ailleurs il convient de relever ce paradoxe: la même note est promise à l'ignorant qui répond n'importe quoi et à celui qui ne répond rien pour s'abstenir d'écrire une bêtise; alors que professionnellement le premier est beaucoup plus dangereux que le second qui est, lui au moins, conscient des limites de ses connaissances, donc plus fiable pour le client que le téméraire!

Mes atouts

J'ai eu la chance d'avoir exercé un métier qui m'a passionné de bout en bout; grâce à de très bons atouts dans mon jeu; ce furent des atouts de cœur.

Le premier, c'est le *bourg*, ce jeune homme qui représente l'ensemble de mes étudiants. Au début de ma carrière, certains avaient presque mon âge, maintenant ils sont nettement plus jeunes que mes enfants. C'est pourquoi je peux affirmer que chaque année ils m'ont rajeuni de douze mois! Merci très sincèrement à eux d'avoir été le moteur de mon engagement dans l'enseignement.

Après le *bourg*, le *neuf*. Ce neuf, qui représente au-delà de mes neuf collègues titulaires du Département, l'ensemble de ceux que j'ai eu le privilège de côtoyer durant tant d'années dans les couloirs de cette école comme dans les autres lieux qui nous ont rassemblés. Ce neuf symbolise aussi le passage de témoin à un nouvel enseignant tout «neuf» dans cette école: mon successeur, Roland Prélaz-Doux, dont la nomination m'a particulièrement réjoui, puisque j'ai déjà eu l'occasion d'apprécier ses talents pédagogiques lors d'un cours commun dispensé ensemble à l'EPFL.

Quant à l'as de cœur, il symbolise ma gratitude pour ceux qui, «as» dans la profession de géomètre, m'ont apporté leurs compétences techniques et leur amitié tout au long de ces 32 ans, notamment lors de visites de chantiers, d'examens de fin d'études et de travaux de diplôme. Qu'ils en soient sincèrement remerciés. Cet as de cœur est accompagné de trois autres as, cartes maîtresses dans mon jeu: MM. Albert Jaquet, Pierre Millet et Georges Thalman qui m'ont encouragé à embrasser la vocation professorale.

De l'ancien au nouvel état

Me voilà, Mesdames et Messieurs, parvenu au terme de ma carrière professionnelle. Je me sens comme le propriétaire dans un remaniement parcellaire qui va abandonner son ancien état. Je quitte un terrain professionnel qui m'a procuré de nombreuses parcelles de satisfactions. Je prends possession de mon nouvel état de retraité, que j'accueille non seulement comme une pleine compensation de l'ancien état, mais comme une réelle plus-value. Je quitte donc le champ bleu de l'information géographique, le champ rouge de l'aménagement du territoire, le champ jaune de la mensuration officielle et le champ vert des aménagements fonciers, avec l'espoir d'avoir apporté ma contribution à la formation d'ingénieurs épanouis dans la GEOmanie et fiers d'assumer avec compétence les hautes responsabilités que leur confie notre société en pleine mutation en ce début de troisième millénaire de l'ère chrétienne.

FGS-Zentralsekretariat:
Secrétariat central PGS:
Segreteria centrale PGS:



Schlichtungsstelle
Office de conciliation
Ufficio di conciliazione
Flühlistrasse 30 B
3612 Steffisburg
Telefon 033 438 14 62
Telefax 033 438 14 64
www.pro-geo.ch

Stellenvermittlung

Auskunft und Anmeldung:

Service de placement

pour tous renseignements:

Servizio di collocamento

per informazioni e annunci:

Alex Meyer
Rigiweg 3, 8604 Volketswil
Telefon 01 908 33 28 G